



Arrêté ministériel du 21 février 2022 portant nomination des membres des jurys chargés d'organiser les examens en vue de l'obtention des certifications en langues auprès de l'Institut national des langues du 21 février 2022 au 15 juillet 2022.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu la loi modifiée du 22 mai 2009 portant création a) de l'Institut national des langues ; b) de la fonction de professeur de langue luxembourgeoise ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 1994 portant création de certificats et de diplômes attestant la compétence de communication en langue luxembourgeoise ;

Vu le règlement grand-ducal du 20 septembre 2002 portant fixation des droits d'inscription et des indemnités dues aux commissions d'examen, aux experts et présidents de jurys des examens certifiant les compétences de communication en langues en éducation des adultes et notamment son article 3 ;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation des examens en vue de l'obtention des certifications en langue allemande :

M. Charel Braconnier, professeur à l'Institut national des langues
Mme Marion Clees, chargée d'éducation à l'Institut national des langues
Mme Marianne Eisen, consultante en langues à l'Institut national des langues
M. Guy Freyling, professeur à l'Institut national des langues
M. Philippe Haas, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Jutta Hopfgartner, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Connie Huls, professeur à l'Institut national des langues
Mme Jessica Kreins, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Regine Kröger, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Emina Mrkanovic, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Nadine Schumacher, professeur à l'Institut national des langues
Mme Antje Spennemann, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Yasmine Steyer, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Eva Vlaming, professeur candidate à l'Institut national des langues

Art. 2.

Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation des examens en vue de l'obtention des certifications en langue anglaise :

Mme Pascale Becker, professeur à l'Institut national des langues
Mme Francesca Falato, chargée de cours à l'Institut national des langues
M. David Horner, Examinations Development Consultant, Paris

M. Jean-Paul Junck, consultant en langues à l'Institut national des langues
Mme Christiane Klein, professeur à l'Institut national des langues
Mme Hermine Koster, professeur à l'Institut national des langues
M. Fabian Krämer, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
M. Charles Kristiansson, chargé de cours à l'Institut national des langues
M. Nicolas Maraite, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
M. Jean-Marc Putz, professeur à l'Institut national des langues
Mme Fiona Templeman, chargée de cours à l'Institut national des langues
M. Charles Thoss, professeur à l'Institut national des langues
Dr. Alexandra Vella, consultante en langues à l'Institut national des langues
M. Simon Walker, chargé de cours à l'Institut national des langues
M. Philip Whiston, chargé de cours à l'Institut national des langues
M. Glenn Zelman, consultant en langues à l'Institut national des langues

Art. 3.

Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation des examens en vue de l'obtention des certifications en langue espagnole :

Mme Irina Nicolasa Hernández Ewen, enseignante aux Institutions Européennes
Mme Sabrina Espinosa, professeur à l'Institut national des langues
Mme Elena Gomez, chargée de cours à l'Institut national des langues
M. Antonio Gonzalez, chargé de cours à l'Institut national des langues
M. Rafael González Nieto, enseignant aux Institutions Européennes
Mme Francisca Luna García, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Lourdes Martínez, consultante en langues auprès de l'Institut national des langues
M. José Manuel Ruiz, chargé de cours à l'Institut national des langues

Art. 4.

Sont nommés membres du jury chargé de l'organisation des examens en vue de l'obtention des certifications en langue française :

Mme Allison Antoine, formateur d'adultes candidate à l'Institut national des langues
Mme Céline Audouard, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Laurence Babillon, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Stéphanie Bahoff, chargée de cours à l'Institut national des langues
M. Adrien Bedin, consultant en langues à l'Institut national des langues
Mme Stéphanie Bert, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Mathilde Bloch, chargée de cours à l'Institut national des langues
M. François Bockl, chargé de cours à l'Institut national des langues
Mme Céline Bolis, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Aurélie Bouchet, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Valérie Boutonnet, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Alexia Callot, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Gabrielle Cambria, consultante en langues à l'Institut national des langues
Mme Agathe Cessat, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Nadine Charles, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Carole De Cillia, professeur à l'Institut national des langues
M. Stéphane Dragoje, chargé de cours à l'Institut national des langues
Mme Elsa Eiller, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Fatima El Hadad, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Laura Hencks, formateur d'adultes candidate à l'Institut national des langues
Mme Adjil Fall, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Cathie Ferro, chargée de cours à l'Institut national des langues
Mme Sephora Fitten, formateur d'adultes à l'Institut national des langues
Mme Patricia Giampaolo, formateur d'adultes à l'Institut national des langues